



Centre
suisse des
paraplégiques

Nous sommes
là pour vous

Informations
pour
les patientes et
patients

SOMMAIRE

Établir un partenariat	4
Informations relatives à votre séjour	6
Restauration	10
Règlement interne	12
Sécurité	14
Communication et multimédia	15
Sortie et transports	16
Soutien après votre séjour	17

Chère patiente, cher patient,

Au nom de la direction de la clinique et des collaboratrices et collaborateurs, je vous souhaite la bienvenue à Nottwil.

Au début de votre séjour, de nombreux aspects seront nouveaux pour vous. Il nous tient à cœur de vous accompagner tout au long de votre chemin de façon compétente aussi bien sur le plan professionnel qu'humain.

Nous vous souhaitons un bon séjour à Nottwil.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luca Jelmoni', written in a cursive style.

Luca Jelmoni
Directeur CSP

ÉTABLIR UN PARTENARIAT

Nous vous accompagnons volontiers sur votre chemin vers une vie autodéterminée et autonome. Pour le succès du traitement, il est primordial que vous établissiez une bonne relation avec les collaboratrices et collaborateurs. En plus de l'estime et du respect mutuels, votre collaboration est également nécessaire. Tirons tous ensemble à la même corde et appuyons-nous sur des valeurs telles que la responsabilité, la confiance et l'engagement.

La responsabilité

Au début du processus de traitement ou de rééducation, nous assumons une grande partie de la responsabilité, mais au fil du temps, vous apprendrez à vous la réapproprier. Notre objectif commun est que vous puissiez mener une vie aussi autonome et autodéterminée que possible.



La confiance

Un traitement réussi repose sur une confiance mutuelle. Nous souhaitons gagner votre confiance en faisant au mieux pour vous. Parallèlement, nous avons la conviction que vous vous investirez dans le processus de traitement et de rééducation.

Nous vous informons de façon transparente concernant vos diagnostic et pronostic. Toutefois, si vous ne souhaitez pas être informé-e sur certains points, veuillez nous en faire part. Nous respectons votre « droit de ne pas savoir ».

Faites-nous part de ce qui vous préoccupe, de vos espoirs, de vos soucis et de vos doutes et n'hésitez pas à nous poser des questions si quelque chose n'est pas clair. Nous pourrions ainsi vous accompagner sur votre chemin et prendre des décisions cohérentes.

Nous comptons aussi sur le fait que vous nous informiez si quelque chose ne vous satisfait pas ou si vous voyez des potentiels d'amélioration. Nous vous assurons que les retours critiques n'auront pas de conséquences négatives pour vous. Vos remarques nous permettent d'apporter des améliorations, qui profiteront également à d'autres patientes et patients.

L'engagement

Les caisses-maladie et les assurances ne couvrent qu'une partie des coûts engendrés par votre traitement ou votre rééducation. Le Centre suisse des paraplégiques ne peut offrir ses prestations complètes que grâce à des dons privés et aux cotisations des bienfaiteurs. C'est pourquoi nous nous engageons à gérer nos ressources avec le plus grand soin. En tant que filiale de la Fondation suisse pour paraplégiques, nous nous investissons pour un traitement adapté aux besoins et un accompagnement respectueux des personnes avec des lésions ou affections de la moelle épinière. Nous nous y engageons également dans le futur.

Vous disposez des possibilités suivantes pour nous faire part de vos remarques :

- Entretien personnel avec les responsables de l'unité de soins ou le médecin cadre ;
- Déposer la demande dans la boîte aux lettres (relevée 2x par semaine) ;
- Patient Care Service pour un entretien personnel, T 5949 ;
- Gestion qualité, T 5947 ou T 5943 ;
- Service de médiation de la Fondation suisse pour paraplégiques, T 041 448 34 84.

INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE SÉJOUR

Achats

Au kiosque du restaurant Centro, vous trouverez des articles d'usage courant.

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 22 h
samedi et dimanche, de 8 h à 22 h

Assistance spirituelle et pastorale

L'équipe d'assistance spirituelle et pastorale vous soutient et vous accompagne, vous et vos proches, indépendamment de votre religion et de votre culture, en cas de questions et de préoccupations. Nous proposons des rituels et la célébration de services religieux dans l'Espace de recueillement. Sur demande, la cène et l'eucharistie peuvent également être célébrées au chevet.

Contact :
Ursula Walti, pasteur réformée, T 5844
Stephan Lauper, théologien catholique, T 5843

Atelier de création

L'Atelier de création offre une diversion bienvenue au quotidien thérapeutique. Sans subir une quelconque pression de temps ou de performance, vous pouvez créer quelque chose en fonction de vos possibilités. Vous n'avez besoin ni de vous inscrire ni d'une ordonnance médicale. À votre demande, nous vous rendons visite dans votre chambre.

Contact : T 5715
Heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi, de 14 h à 18 h
mercredi, de 14 h à 18 h et de 19 h à 21 h
du vendredi au dimanche, de 14 h à 17 h

Autonomie

Le quotidien est le meilleur entraînement qui soit. Mettez en pratique les activités entraînées en thérapie pour développer de nouvelles habitudes – bien entendu, en fonction de vos capacités et objectifs du moment. Par exemple, manier le fauteuil roulant pour transporter le plateau avec le repas, ramasser des objets tombés ou encore s'habiller et se déshabiller.

Bibliothèque

La bibliothèque située dans l'Institut Guido A. Zäch vous propose une littérature spécialisée ainsi que des ouvrages littéraires, des livres audio et des jeux. Chaque mercredi soir, entre 19 et 21 heures, une collaboratrice bénévole fait le tour des unités de soins avec un choix de livres.

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Changement d'unité

Chez nous, vous êtes soigné-e là où se trouvent les meilleur-es spécialistes pour votre situation médicale. C'est pourquoi il est possible que vous soyez déplacé-e durant votre traitement. En cas de questions, la ou le médecin-cadre responsable de votre unité se tient volontiers à votre disposition.

Chorale

La chorale est ouverte à tous les patientes et patients, proches et l'ensemble du personnel. Une inscription n'est pas nécessaire.

Le samedi, de 10 h 30 à 11 h 45, dans l'Espace de recueillement

Coiffeur

Au Centre suisse des paraplégiques, un salon de coiffure est à votre disposition. Les coûts sont à la charge des patientes et patients. En cas de besoin, une visite en chambre est aussi possible.

Contact : T 5764

Heures d'ouverture :

le mardi et mercredi, de 13 h à 18 h 30

le jeudi, de 12 h à 17 h 30

le vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30

le samedi, de 9 h 30 à 14 h

Congés

Les congés habituels pour le week-end commencent vendredi soir ou samedi midi et durent 24 heures au maximum. Vous avez besoin pour cela d'une « autorisation de sortie » établie par le personnel soignant et visée par la ou le médecin. Pour Pâques, Noël et Nouvel An s'appliquent des dispositions spéciales.

Chien de thérapie

Une équipe avec un chien de thérapie nous rend régulièrement visite à l'Atelier de création. Le chien formé aime se faire caresser et vous comprend même s'il ne connaît pas votre langue.

Contact : T 5715

Famille

La direction de votre unité de soins se fera un plaisir de vous informer sur les prestations de services telles que repas, participation, séminaires et cours destinés aux proches. Des chambres d'hôtel et des studios sont à la disposition de vos proches, sur le campus, à l'Hotel & Conference Center Sempachersee, à des conditions spéciales.

Contact Hôtel Sempachersee : T 2323, paraplegie.ch/fr/proches

Linge

Sur demande et contre paiement, notre service de blanchisserie peut laver et sécher vos vêtements. Les vêtements sont repassés contre un supplément. Pour les détails, veuillez vous adresser au personnel soignant qui amènera et reprendra votre linge.

Veillez noter que nous déclinons toute responsabilité pour les pièces endommagées ou perdues.

Réception et remise du linge par le personnel soignant :
du lundi au vendredi, de 10 h à 11 h

Loisirs

Nous offrons des activités de loisir pour patient-es mobiles et à mobilité réduite. Le personnel soignant peut vous informer à ce sujet. Veuillez consulter l'agenda des manifestations dans le terminal multimédia ainsi que sur le panneau d'affichage se trouvant dans les unités.

Planning des thérapies

Vous recevrez un planning des thérapies où sont indiqués vos thérapies ou entretiens sur la rééducation avec votre équipe traitante. La date de sortie prévue y est également indiquée. Si vous avez des questions ou des désaccords, n'hésitez pas à contacter le personnel soignant.

Parois de séparation

L'infrastructure moderne dans le nouveau bâtiment permet de séparer les pièces en chambres individuelles. La planification se fait sur la base de la classe d'assurance. Si vous souhaitez une chambre individuelle, vous pouvez réserver un surclassement payant. D'autres raisons, notamment un isolement, peuvent nécessiter une séparation. La décision est de la compétence de la direction de l'unité.

Quotidiens

Différents quotidiens en français, allemand et italien sont disponibles dans les locaux de séjour.

Sorties

Il est permis de quitter l'enceinte du CSP jusqu'à 22 heures avec l'autorisation d'un-e médecin. Pour des raisons juridiques, vous avez besoin pour cela d'une « autorisation de sortie » établie par le personnel soignant et visée par un-e médecin. Si vous dépendez de l'aide de tiers pour vous coucher après 20 h, veuillez en discuter avec les soignant-es responsables.

Soins

L'équipe infirmière est à votre disposition 24 heures sur 24. Il est important que vous contribuiez vous aussi à préserver et à améliorer votre autonomie. En raison des besoins très différents de nos patientes et patients, l'équipe infirmière établit quotidiennement des priorités dans les prestations de soins en définissant à quel moment et dans quelle mesure elles peuvent être effectuées.

Visites

Les visites sont autorisées aux heures suivantes :
de 11 h à 20 h à l'unité de soins intensifs et dans votre chambre
de 11 h à 22 h à l'extérieur de votre chambre
Veuillez tenir compte des besoins de vos voisin-es de chambre.

En accord avec le personnel soignant, des visites peuvent aussi être reçues hors des heures définies. Les visiteurs et visiteuses sont priés de prendre leurs repas au restaurant et d'utiliser les toilettes publiques du Centre suisse des paraplégiques.

Visites médicales

Les heures des visites médicales changent de jour en jour et sont différentes d'une unité à l'autre. Vous trouverez les heures exactes dans votre planning des thérapies personnel.

RESTAURATION

Boissons

L'eau minérale et le thé sont gratuits. D'autres boissons sans alcool peuvent être demandées contre facture auprès du service hôtelier pendant la distribution qui a lieu matin et soir. Les boissons alcoolisées doivent être consommées avec modération. Les limites d'âge en vigueur selon la loi fédérale sur l'alcool s'appliquent. Veuillez demander à votre médecin si la consommation d'alcool est compatible avec vos médicaments. Veuillez noter qu'il est interdit de stocker de l'alcool dans la chambre ou sur le balcon.

Choix et commande

Notre équipe de cuisine vous propose un grand choix d'offres culinaires. Durant votre séjour, les collaborateurs et collaboratrices du service hôtelier vous aident volontiers pour le choix et la commande des repas et des boissons. Vous trouverez également l'offre complète de restauration sur votre terminal multimédia.

Veuillez communiquer votre choix de menu au service hôtelier le jour précédent au plus tard à 13 h 30. À défaut, le jour suivant, le menu l vous sera servi d'office.

Le service hôtelier se tient à votre disposition pour recevoir vos commandes comme suit :

- dans l'unité de soins de 9 h 30 à 18 h
- au casino de 12 h à 13 h 30 et de 18 h à 19 h 30

Si vous bénéficiez d'une assurance privée ou semi-privée, vous recevez des informations complémentaires au sujet de nos prestations supplémentaires. Celles-ci figurent dans une brochure séparée.

Commande de gâteaux, plateaux de fête et apéritifs

Souhaitez-vous commander un gâteau ou plateau de fête pour un événement privé au Centre suisse des paraplégiques ou organiser un petit apéro ? Nous prenons volontiers vos commandes. Veuillez nous faire part de vos souhaits au minimum deux jours avant l'événement.

Contact : T 5699 ou bestellungen-gastronomie@paraplegie.ch

Heures des repas

Le déjeuner est disponible à la salle de séjour. Les repas de midi et du soir sont servis au Casino.

Déjeuner les jours ouvrables	de 7 h 30 à 9 h 30
Dimanche et jours de fête	de 8 h 30 à 9 h 30
Brunch du dimanche	à partir de 10 h
Repas de midi	de 12 h à 12 h 45
Repas du soir	de 18 h à 18 h 45

Dans les Casinos, vous êtes servis par des collaborateurs et collaboratrices du service hôtelier. Nous vous conseillons et vous aidons volontiers pour l'administration des repas. Si cela est nécessaire pour des raisons médicales, nous vous apportons volontiers le repas dans votre chambre.

Repas pour visiteurs et visiteuses

Le restaurant Centro du Centre suisse des paraplégiques est à disposition des visiteurs et visiteuses pour se restaurer contre paiement en liquide ou par carte.

Restaurant Aurora à l'Institut Guido A. Zäch

Vous pouvez réserver le restaurant Aurora pour vos événements privés. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question.

Contact Hôtel Sempachersee : T 2600

Restaurant Centro au Centre suisse des paraplégiques

Au restaurant Centro, nous vous proposons une offre variée :

- deux menus par jour
- buffets de salades et végétarien
- différentes collations le soir
- buffet de desserts le dimanche

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi,	de 6 h 30 à 21 h 30
les samedi, dimanche et jours de fête,	de 8 h à 21 h 30

Restaurant Sempia à l'Hotel & Conference Center Sempachersee

Le restaurant Sempia, à la carte et accessible en fauteuil roulant, propose une ambiance élégante, un service attentif et une offre de plats frais et saisonniers variant chaque jour. Une autorisation de sortie n'est pas nécessaire pour s'y rendre.

Contact : T 2323

Heures d'ouverture :

du mardi au vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 18 h à 23 h (cuisine chaude jusqu'à 21 h 30)
lundi et samedi, de 18 h à 23 h

Thérapie nutritionnelle

Pendant votre séjour, notre thérapeute en nutrition est votre interlocutrice pour toute question alimentaire. Elle vous conseille et vous suit individuellement et établit un plan alimentaire optimal pour vous, en coopération avec les médecins. Pour prendre rendez-vous, veuillez vous adresser à votre médecin.

RÈGLEMENT INTERNE

Le règlement interne s'applique à toute personne sur le site du Groupe suisse pour paraplégiques. Merci de garder l'ordre, d'éliminer les déchets correctement et d'éviter tout bruit inutile.

De plus, veuillez suivre les consignes du personnel de la clinique à tout moment.

Accès

L'accueil du Centre suisse des paraplégiques et le restaurant Centro sont des espaces publics, accessibles à tout le monde. Les autres zones connaissent un accès réservé.

Animaux

Pour des raisons d'hygiène, il est interdit d'emmener des animaux domestiques. Les chiens d'assistance spécialement formés sont autorisés à entrer dans le hall. Il y a interdiction générale pour les chiens aux unités de soins et dans l'aile de traitement.

Appareils électriques

En raison des normes de sécurité relatives aux assurances et à la protection anti-incendie, il est interdit d'apporter et d'utiliser des appareils médicaux et thérapeutiques privés. Cela inclut les frigos, coussins chauffants/couvertures chauffantes, thermoplongeurs, réchauds électriques et machines à café. Les appareils d'assistance respiratoire en sont exemptés.

Bougies

Nous limitons autant que possible le risque d'incendie au Centre suisse des paraplégiques. C'est pourquoi il est interdit d'y allumer des bougies, à l'exception de la table à cierges dans l'Espace de recueillement.

Flours et plantes d'intérieur

Les fleurs coupées constituent une décoration de chambre appréciée et sont entretenues le mercredi et le samedi par le service hôtelier. Pour des raisons d'hygiène, les orchidées, cactus et autres plantes en pot, en terre ou en hydroculture, ne sont pas autorisés.

Fumée et stupéfiants

Il est interdit de fumer dans le bâtiment et sur les balcons (cela s'applique également aux cigarettes électriques, vapes, snus, etc.). Les patientes et patients alités doivent aussi respecter l'interdiction de fumer. Une zone fumeurs est à la disposition des fumeuses et fumeurs devant l'entrée principale. Les consignes et prescriptions émises par les médecins et le personnel soignant sont contraignantes.

Nous ne tolérons aucun commerce ni aucune consommation de stupéfiants de tout type. Les infractions de cette nature sont dénoncées.

Heures de repos

À midi, on observe un temps de repos de 12 h 30 à 13 h 30. Sous la grande verrière, un repos nocturne s'applique à partir de 22 h 30 et dans les unités de soins, à partir de 22 h.

Incendie

Si vous apercevez un feu ouvert ou de la fumée, alarmez le corps de pompiers :

- dans les corridors, appuyez sur la touche située près des postes d'extincteurs,
- en chambre, par le biais du numéro de tél. interne 118 ou par la sonnette.

En cas d'incendie et de catastrophe, veuillez suivre les instructions de l'équipe d'intervention et du personnel soignant.

Liberté religieuse, mendicité et colportage

Vous êtes libre d'exercer votre croyance. En revanche, veuillez noter que la promotion d'idées religieuses ou politiques, la mendicité et le colportage sont interdits.

Nettoyage

Une chambre rangée est plus simple à nettoyer. C'est pourquoi nous vous prions de ranger vous-même vos objets personnels. Si ce n'est pas possible, le personnel soignant vous apporte volontiers son aide.

Sorties de secours

En cas d'incendie, les balcons des unités de soins servent de sorties de secours. C'est pourquoi il n'est pas permis d'y placer des pots de fleurs privés ou d'autres objets. Les sorties de secours doivent en tout temps être dégagées.

Violations du règlement interne

Une première infraction au présent règlement interne conduira à un avertissement verbal ou écrit. En cas de récidive ou d'infractions particulièrement graves, les patientes ou patients impliqués peuvent être renvoyés. Cela signifie un arrêt de la rééducation avec notification à l'organisme payeur des frais.

Les personnes rendant visite ou autres personnes fautives sont interdites d'accès au CSP.

Les infractions constatées seront déclarées à la police.

SÉCURITÉ

Argent et objets de valeur

Nous vous conseillons de n'emporter que de petits montants d'argent liquide. Au rez-de-chaussée, un bancomat est à votre disposition. Vous pouvez conserver vos bijoux et d'autres objets de valeur dans votre table de chevet que l'on peut verrouiller. En cas de perte, le Centre suisse des paraplégiques décline toute responsabilité. Si, malgré toutes les précautions prises, vous vous faites voler, veuillez en informer immédiatement le personnel soignant.

Préposé à la sécurité

Notre préposé à la sécurité se fera un plaisir de vous aider pour toute question liée à votre sécurité. Vous pouvez le joindre par le biais du personnel soignant.

Responsabilité

Si, par le non-respect du règlement intérieur, vous déclenchez une alarme incendie ou provoquez des dommages au mobilier ou à d'autres équipements en utilisant des cigarettes ou d'autres formes de tabac, des bougies ou des appareils électroniques privés, les frais vous en seront facturés.

Les appareils et moyens auxiliaires emportés par les patient-es doivent être réparés et maintenus par leurs soins.

COMMUNICATION ET MULTIMÉDIA

Appareil multimédia

Un appareil multimédia moderne, équipé de télévision, radio, jeux, journaux et internet est à votre disposition. Vous pouvez utiliser gratuitement internet ainsi que plus de 100 chaînes de télévision et de radio et environ 400 revues numériques. De plus, vous y trouvez des informations utiles concernant votre séjour.

Vous pouvez activer l'infrastructure de votre chambre (lumière, stores, protection contre les insectes, etc.) grâce à un système de commande de la pièce.

Publication de photos, vidéos et enregistrements audio

Les patientes et patients partagent parfois leurs expériences à Nottwil sur les réseaux sociaux ou le status whatsapp. En principe, cela est permis et nous nous réjouissons si vous nous identifiez dans vos posts ou stories. Cependant, veuillez noter que les autres patientes et patients, les employé-es ou personnes qui rendent visite ne doivent pas être reconnaissables – sauf si vous avez l'autorisation explicite de ces personnes. Les personnes sur les photos privées décorant les murs dans la chambre ne doivent pas être identifiables sur vos photos/enregistrements. N'hésitez pas à demander aux responsables de votre unité de soins si vous avez des questions.

Rendez-vous avec des journalistes

Il arrive que les patientes et patients soient abordé-es directement par des journalistes (p. ex. des connaissances) pour une interview. Il faut annoncer ces rendez-vous à la personne chargée des médias de la communication d'entreprise étant donné que les journalistes ont besoin d'une accréditation pour entrer au CSP. De plus, les visites sont accompagnées. Veuillez informer les responsables de votre unité de soins qui contactera alors l'équipe médias.

Téléphone

À votre entrée, on vous attribuera un numéro de téléphone personnel qui sera valable durant tout votre séjour. Pour vos communications externes, composez d'abord le 0 et sélectionnez ensuite le numéro souhaité. Pour vos communications internes, composez le numéro à quatre chiffres de la personne que vous souhaitez contacter. Les communications internes sont gratuites. Les communications externes sont facturées aux tarifs téléphoniques usuels (sans supplément). Les taxes téléphoniques sont facturées chaque mois par l'Administration des patient-es. Vous recevez la facture dans votre chambre.

SORTIE ET TRANSPORTS

La date de votre sortie sera discutée et déterminée avec vous et l'équipe. L'infirmier ou infirmière compétent·e s'occupera avec vous des modalités de votre sortie. Nous vous prions de bien vouloir libérer votre chambre avant 10 heures le jour de votre sortie. Si vous avez besoin d'un transport pour rentrer, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Services de transport Centre suisse des paraplégiques

Transport de patientes et patients en fauteuil roulant.

Contact : T 5659 ou fahrdienst.spz@paraplegie.ch

Train/bus

À la gare de Nottwil – à dix minutes à pied du Centre suisse des paraplégiques – des trains circulent toutes les demi-heures en direction de Lucerne et (par Sursee) de Bâle, Berne, Genève et Zurich. La gare de Nottwil et le chemin menant au Centre suisse des paraplégiques sont adaptés aux fauteuils roulants. Le Centre suisse des paraplégiques et l'Institut Guido A. Zäch ont en outre leur propre arrêt de bus qui les rattache au réseau régional.

Taxi

Transport pour personnes en fauteuil roulant Taxi Sursee, T 0848 849 477, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h.

Silber Taxi Sursee, T 079 625 13 30

L'organisation et le paiement des déplacements au moment de la sortie incombent au patient. Nous vous soutenons volontiers. En cas d'indication médicale, des transports peuvent être organisés avec l'accord du médecin responsable.

Voiture

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est pas permis de parquer des véhicules de façon permanente sur nos places de parc extérieures. Vous pouvez parquer votre véhicule durant votre séjour dans notre parking souterrain payant.

Nottwil est proche de l'autoroute A2 (Bâle-Lucerne). De la sortie Sursee, un itinéraire fléché conduit au Centre suisse des paraplégiques.

SOUTIEN APRÈS VOTRE SÉJOUR

Notre objectif est de traiter nos patientes et patients avec une approche intégrale. C'est-à-dire que nous ne nous occupons pas uniquement du problème médical et de ses conséquences, mais nous veillons également à permettre une réinsertion aussi optimale que possible dans la société, la famille et la vie professionnelle.

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles concernant l'acquisition de moyens auxiliaires et des services pour l'accompagnement au quotidien.

Ambulatoire

Le suivi tout au long de la vie est important pour les personnes avec une paralysie médullaire, afin de prévenir les problèmes médicaux ou de les diagnostiquer à temps. Le service ambulatoire au Centre suisse des paraplégiques fournit à cet effet un soutien rapide, complet et compétent.

Contact :

Ambulatoire – Centre suisse des paraplégiques
Guido A. Zäch Strasse 1, 6207 Nottwil
paraplegie.ch/ambulatorium, ambi.spz@paraplegie.ch
T 041 939 58 58

Conseil à domicile

ParaHelp est spécialisée dans le conseil et l'accompagnement de personnes paralysées médullaires chez elles. De concert avec les intéressé-es, leurs proches et des professionnel-les, nous développons des solutions individualisées pour répondre aux défis de la vie quotidienne. Nous aidons à éviter des complications liées à la paralysie, à optimiser l'aménagement de l'habitat et à préserver un maximum d'autonomie.

Contact :

ParaHelp, Guido A. Zäch Strasse 1, 6207 Nottwil
parahelp.ch, info@parahelp.ch
T 041 939 60 60

Échange entre pairs

Sur la communauté en ligne et le groupe Facebook pour les personnes ayant une lésion de la moelle épinière, leur famille et leurs ami-es, vous trouvez une oreille attentive, la possibilité d'échanger et d'obtenir des conseils.

Contact :

community.paraplegie.ch, facebook.com/groups/fauteuilroulant

Moyens auxiliaires pour tous les domaines de la vie

Orthotec propose un large choix de moyens auxiliaires et de prestations de services pour les personnes paralysées médullaires ou ayant des limitations similaires. Des fauteuils roulants aux aides pour le quotidien et les thérapies, en passant par les articles pour l'incontinence, vous trouverez tout sous un même toit.

Contact :

Orthotec, Guido A. Zäch Strasse 1, 6207 Nottwil
orthotec.ch, info@orthotec.ch
T 041 939 56 06

Pharmacie

Lors de votre sortie, vous pouvez vous procurer chez nous des médicaments, du matériel de pansement, des bas de compression, des appareils pour mesurer la pression artérielle ou le taux de glycémie ainsi que des produits de protection solaire et de soins.

À votre demande, nous pouvons vous envoyer les médicaments à votre domicile sans frais de port. Pour des raisons légales, nous avons toutefois besoin d'une ordonnance valable. Vous pouvez commander tous les autres produits sans ordonnance. Si la commande est effectuée avant 14 heures, vous recevez vos produits le lendemain par courrier A. Il n'y aura pas d'envoi les vendredis.

Contact :

Pharmacie CSP
apotheke.spz@paraplegie.ch
T 041 939 59 59

Soutien au quotidien

L'Association suisse des paraplégiques est l'organisation faîtière nationale des personnes paralysées médullaires et s'engage dans l'ensemble du pays pour leurs intérêts. Parallèlement à diverses prestations de services de conseil, telles que les conseils juridiques et vie, l'Association suisse des paraplégiques propose un large choix de loisirs et de sport.

Contact :

Association suisse des paraplégiques, Kantonsstrasse 40, 6207 Nottwil
spv.ch, spv@spv.ch
T 041 939 54 00

Technologies d'assistance numériques

Active Communication propose des solutions sur mesure dans les domaines des aides à la communication, des adaptations d'ordinateurs, de postes de travail et de contrôles d'environnement.

Contact :

Active Communication, Sumpfstrasse 28, 6312 Steinhausen

activecommunication.ch, office@activecommunication.ch

T 041 747 03 03

